

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 45 (1909)
Heft: 13

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DIEU

HUMANITE

PATRIE

XLV^{me} ANNÉE. — N° 13

LAUSANNE. — 27 mars 1909.



L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUDIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maître à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Route de Morges, 24, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : H. Gailloz instituteur, Yverdon.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : C. Hintenlang, instituteur, Noiraigue.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



Vient de paraître :

Erstes Buch für unsere MädchenM^{lle} DAVESNE
Professeur au Lycée de Jeunes Filles
Mâcon

par

M^{lle} SIZARET
Professeur au Lycée de Jeunes Filles
Bourges

(classe de première année).

Un beau volume orné d'un très grand nombre d'illustrations, cartonné toile, 2.50

LANGUE ALLEMANDE*(méthode directe)***Erstes Elementarbuch** für junge Anfänger. Livre d'allemand à l'usage des commerçants (classes élémentaires des lycées et collèges), par MM. Meneau et Wolfrohm. 1 joli petit volume orné de nombreuses gravures, relié toile, 2^e édition fr. 1.60**Deutsches Elementarbuch** für junge Anfänger, par les mêmes. 1 vol. orné de nombreuses illustr., cart. toile souple, 2^e édition fr. 2. —

Cet ouvrage résume et complète le « Erstes Elementarbuch ».

Edition A (avec notes en français et lexique allemand-français).

Edition B (sans notes ni lexique).

Bien spécifier l'édition que l'on désire.

Erzählende Prosa, Segen, Romane, Novellen, Erzählungen. Extraits des œuvres en prose, d'auteurs modernes, par MM. Loiseau, Senil et Wolfrohm. Un beau volume de 550 pages, orné de nombreux portraits, relié toile souple, fr. 3.50**Ouvrages** de MM. Meneau, professeur au lycée Carnot; Wolfrohm, professeur au lycée Saint-Louis, et Lorber, professeur au collège Stanislas, Paris :**Lehr- und Lesebuch** (Vocabulaire et lectures allemandes), I Teil, (classe de 6^e), 1 vol. cart. toile souple, 26^e mille fr. 2. —**Deutsches Übungsbuch für Sexta**, 1 vol. cart. toile souple fr. 1.50**Lehr- und Lesebuch** (Vocabulaire et lectures allemandes), II Teil (classe de 5^e), 1 vol. cart. toile souple, 18^e mille fr. 2. —**Deutsches Übungsbuch für Quinta**, 1 vol. cart. toile souple fr. 1.25**Lehr- und Lesebuch**, I. et II. Teil, classes de 6^e et 5^e réunies, 1 vol. cart. toile souple 2^e édition fr. 3. —**Deutsches Lesebuch**, Mittelstufe, I. Teil (Lectures allemandes), classe de 4^e. 1 vol. cart. toile souple, 18^e mille fr. 2. —**Deutsches Lesebuch**, Mittelstufe, II. Teil (Lectures allemandes), classes de 3^e, 1 vol. cart. toile souple, 3^e édition fr. 2. —**Deutsche Lyrik**, Auswahl für die oberen Klassen höherer Lehranstalten, classe de 2^e, 1 vol. cart. toile souple, 3^e édition fr. 1.50**Deutsches Lesebuch**, Oberstufe I. Teil, classe de 2^e, 1 vol. cart. toile souple, 3^e édition fr. 2.25**Deutsches Lesebuch**, Oberstufe II. Teil, classe 1^{re}, 1 vol. cart. toile souple, 3^e édition fr. 3. —

Deutsches Sprechübungen nach Hölzels Bildertafel

Der Frühling, Der Sommer, Der Herbst, Der Winter

Chaque brochure : fr. 0.75

Die Wohnung

fr. 0.60

Kleine Deutsche Grammatik, 1 vol. cart. toile souple, 30^e mille fr. 1.50**Übungsbuch zur Deutschen Grammatik** für die mittleren Klassen. I. Teil Wortlehre, 2^e édition fr. 1.50

Le même ouvrage, für die höheren Klassen II. Teil. Satzlehre fr. 1.25

» » les 2 parties réunies en 1 vol. cart. t. souple fr. 2.50

Petite grammaire allemande (traduction française de la « Kleine Deutsche Grammatik »), 1 vol. cart. toile souple, 4^e édition fr. 1.20**Grimms Märchen**. par F. Meneau fr. 1. —**Bechstein et Hauff. Märchenbuch**, par le même fr. 1. —

Librairie PAYOT & C^{ie}, Lausanne

Géographie générale illustrée. Europe. — Ouvrage publié sous les auspices des Sociétés suisses de Géographie, illustré de 334 gravures, cartes, plans et tableaux graphiques, ainsi que d'une carte en coul., in-4, cart. 3^e édit. 4 fr.

Géographie générale illustrée. Asie, Afrique, Amérique, Océanie. — Ouvrage publié sous les auspices des Sociétés suisses de Géographie, illustré de 316 gravures, cartes, plans et tableaux graphiques, in-4, cartonné, 2^e édition. 4 fr.

Rosier, W. et Chaix, E. Géographie générale illustrée. Géographie physique. — Ouvrage illustré de 386 gravures, cartes, plans et tableaux graphiques. Un volume in-4, cartonné. 3 fr. 50

Manuel-Atlas destiné au **degré moyen** des écoles primaires. Canton de Vaud, Suisse et premières notions sur les cinq parties du monde. Ouvrage adopté par le Département de l'Instruction publique des Cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève, et contenant 175 figures, dont 46 cartes en couleur dessinées par *Maurice Borel*. 1 vol. in-4, cart., 3^e édition. 2 fr. 25

Manuel-Atlas destiné au **degré supérieur** des écoles primaires. — *Notions sur la Terre, sa forme, ses mouvements et sur la lecture des cartes. Les phénomènes terrestres, Géographie des cinq parties du monde. Revisions de la Suisse.* — Ouvrages adoptés par les Départements de l'Instruction publique des cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève et contenant de nombreuses figures et gravures, ainsi que 65 cartes en couleur dans le texte et 2 cartes de la Suisse hors texte, dessinées par Maurice Borel. Petit in-4, cartonné, 2^e édition. 3 fr.

Histoire illustrée de la Suisse à l'usage des écoles primaires. — Ouvrage adopté par les Départements de l'Instruction publique des cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève, illustré de 273 gravures et cartes, et 8 cartes en couleur. In-4, cartonné. 3 fr.

Carte de la Suisse pour les écoles. Echelle $1/700\,000$ (carte en couleur à l'usage des élèves), sur papier fort, 50 c.; sur papier-toile. 70 c.

Carte muette de la Suisse pour les écoles. Echelle $1/700\,000$ (carte d'exercices à l'usage des élèves). 20 c.

CARTES MURALES

W. ROSIER & M. BOREL

PLANIGLOBE

en deux hémisphères

Edition physique - politique

Echelle 1 : 13,500,000

Chaque carte mesurant 1 m. 55 sur 1 m. 60, montée sur toile avec rouleaux, vendue séparément 24 fr.

Les deux cartes vendues ensemble 45 fr.

Ces deux cartes sont recommandées ou adoptées par les Départements de l'Instruction publique des cantons de Berne, Genève, Neuchâtel et Valais.

RAPPEL

W. ROSIER & E. GÆBLER

Nouvelle carte murale de l'Europe

Edition physique

Echelle 1 : 3,200,000. 183 sur 164 cm.

Recommandée par le Département de l'Instruction publique du canton de Vaud.

Montée sur toile avec rouleaux 25 fr.

Nouvelle carte murale du canton de Vaud, publiée sous la direction et la surveillance du Département de l'Instruction Publique. Montée sur toile et rouleaux, dimensions 122/141 c/m. 30 fr. —

Les membres du corps enseignant peuvent se procurer cette carte au prix de 20 fr. seulement par l'entremise du Département de l'Instruction publique auquel les commandes doivent être adressées.

GRAND CHOIX DE MATÉRIEL SCOLAIRE

Ville de Neuchâtel

(SUISSE)

IV^{me} COURS DE VACANCES de l'Association des Professeurs des Ecoles de Commerce suisses.

Ces cours auront lieu à l'Ecole de Commerce de Neuchâtel du 26 juillet au 14 août 1909.

Cours préparatoire et séminaire de langue française, du 26 au 31 juillet.

Cours de Vacances proprement dit, du 2 au 14 août.

Ils sont gratuits pour les professeurs des Ecoles de Commerce suisses et pour les professeurs des cours donnés par la Société suisse des Commerçants. — Les professeurs d'autres établissements scolaires ainsi que les commerçants peuvent y prendre part moyennant la finance d'immatriculation suivante :

Cours préparatoire Fr. 15.—

Cours commerciaux proprement dits . Fr. 25.—

Pour les participants aux deux cours la finance est réduite à Fr. 30.—

Pour programmes et renseignements s'adresser au Président.

H 3088 N.

Ed. BERGER, Directeur à Neuchâtel.

PERRENOUD & C^{IE}

Successeurs de P. BAILLOD & C^{ie}

Place Centrale. • LAUSANNE • Place Pépinet.

Maison de premier ordre. — Bureau à La Chaux-de-Fonds.

Montres garanties dans tous les genres en métal, depuis fr. 6; argent, fr. 15; or, fr. 40.

Montres fines, Chronomètres. Fabrication. Réparations garanties à notre atelier spécial.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Brillants.

BIJOUTERIE ARGENT

et Fantaisie.

ORFÈVRENERIE ARGENT

Modèles nouveaux.

RÉGULATEURS

depuis fr. 20. — Sonnerie cathédrale

Achat d'or et d'argent.

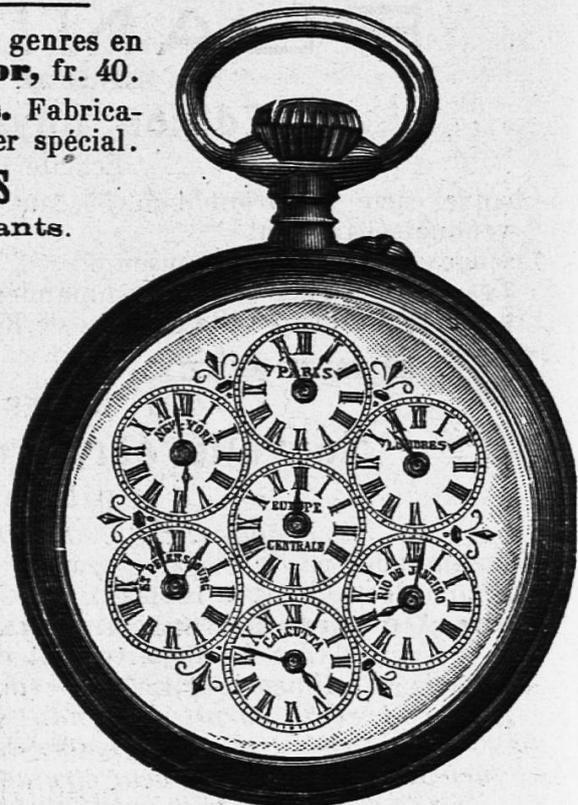
English spoken. — Man spricht deutsch.

GRAND CHOIX

Prix marqués en chiffres connus.

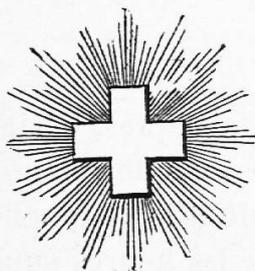
Remise

10% au corps enseignant.



XLV^{me} ANNÉE

N^o 13.



LAUSANNE

27 mars 1909.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *L'enfance surmenée et maltraitée.* — *Intérêts de la société.* — *Chronique scolaire : Cours de vacances, Service militaire, Neuchâtel, Jura bernois.* — *Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *Lecture : Un grand travailleur.* — *Dictées.* — *Récitation.* — *Calcul oral.*

L'ENFANCE SURMENÉE ET MALTRAITÉE

Il ne s'agit plus cette fois de faits isolés comme ceux que nous avons signalés dans une correspondance d'octobre dernier¹, mais d'une enquête faite sous les auspices de la Société vaudoise d'utilité publique — bien placée d'ailleurs pour la faire aboutir — sur cette classe malheureuse d'enfants. Dans son assemblée du 10 décembre dernier, la Société en question a entendu une conférence de M. le Dr Platzhoff-Lejeune, reposant sur une documentation précise et démontrant par des chiffres, que même dans notre heureux pays, il y a des enfants martyrs dont il est urgent de s'occuper. M. Platzhoff-Lejeune a fait précisément ce que nous souhaitons, car il ne suffit pas en présence de faits de ce genre de lever les bras au ciel et de se lamenter sur la dureté du cœur humain, mais il faut arriver avec des données précisés, des vues d'ensemble qui s'imposent à l'attention du public et des autorités.

Il résulte des thèses de M. Platzhoff (voir n^o 1 du journal de la Société vaudoise d'utilité publique de février 1909) que la loi fédérale de 1877 sur le travail dans les fabriques laisse encore à désirer au point de vue du travail des enfants. « On devrait interdire

¹ Voir *Educateur* du 17 octobre 1908, page 621-622.

aux enfants l'entrée des fabriques, désigner les branches dans lesquelles les enfants en-dessous de 16 ans ne peuvent être occupés, interdire le travail de nuit et le dimanche pour les enfants en-dessous de 18 ans, ainsi que les heures supplémentaires aux femmes mariées et aux enfants jusqu'à 16 ans. Enfin, il ne faudrait occuper que des enfants dont l'âge exact ressort nettement d'une pièce officielle à produire (ce qui très souvent n'est pas le cas pour les enfants et adultes italiens) ». Nous résumons de notre mieux la suite des thèses de M. Platzhoff en y ajoutant nos réflexions. En élevant dans tous les cantons l'âge de sortie de l'école à 15 ans, au lieu de 14 ans, on obtiendrait déjà une amélioration notable. On pourrait demander aussi un maximum de 8 heures pour les enfants de 14-15 ans, un certificat médical, une interruption de 1 heure et demie à 2 heures au milieu du jour, des interruptions de quart d'heure, à 10 heures et à 4 heures. Habités aux récréations horaires dans beaucoup d'écoles, les enfants sont singulièrement gênés et contraints quand il s'agit de rester 4 ou 5 heures durant, assidus au travail absorbant et monotone. Combien doivent alors regretter le beau temps de l'école où on leur accordait si libéralement des moments d'arrêt et de détente ! Il y a là un argument à faire valoir auprès de ceux de nos élèves qui semblent soupirer après l'émancipation scolaire.

Mais, au dire de M. Platzhoff-Lejeune — et nous avons lieu de l'admettre pleinement — les plus grands abus de la force enfantine ne se commettent pas dans les fabriques, mais dans les exploitations agricoles et dans le travail à domicile, car dans ce domaine aucune réglementation légale n'a pu jusqu'ici refréner la rapacité de certains patrons ou maîtres de pension. D'une enquête faite dans 13 cantons sur 25 — les autres n'ont pas répondu au questionnaire — il ressort que sur 280 000 enfants 150 000 sont occupés à des travaux divers, dont 118 000 dans l'agriculture. Sur 30 000 occupés dans les industries de la paille, de la passementerie, du tabac, de la broderie, de l'horlogerie, 825 travaillent 6 heures par jour, 1100 plus de 6 heures. Près de 3000 enfants travaillent le dimanche, 109 dès 4 heures du matin, 576 dès 5 heures, 206 jusqu'à 10 heures du soir, 121 jusqu'à 11 heures, 35 au delà de

11 heures. Qui dira jamais le nombre de ceux qui, dans nos milieux ruraux, fournissent, pendant les travaux de l'été, un total d'heures encore plus élevé ?

Comme conclusion, M. Platzhoff-Lejeune propose de demander à nouveau au Conseil fédéral une enquête sur le travail des enfants et comme la surveillance du travail à domicile est difficile à exercer on pourrait se borner à interdire le travail des enfants avant les heures d'école et après 10 heures du soir. L'idée de donner une certaine compétence aux instituteurs, pasteurs, médecins, mérite également une étude attentive, non moins que celle de fonder un office spécial et central pour la protection légale de l'enfant. En attendant les dispositions nouvelles de la loi sur les arts et métiers, il existe une Association suisse pour la protection de l'enfant et de la femme, qui s'occupe de grouper toutes les bonnes volontés et de constituer un centre d'informations et de propagande dans le sens indiqué. On peut savoir gré à M. Platzhoff-Lejeune et à la Société vaudoise d'utilité publique d'avoir commencé cette enquête qui intéresse à tant d'égards les éducateurs de la ville et de la campagne.

Une autre fois nous parlerons de l'enfance maltraitée. Les faits en sont encore plus navrants.

H. GAILLOZ.

INTÉRÊTS DE LA SOCIÉTÉ

Le Bureau de la Société pédagogique romande, comme nous l'avons dit samedi dernier, a tenu une séance à Genève le samedi 13 mars courant, sous la présidence de M. Camille Frossard.

De nombreuses questions figuraient à l'ordre du jour de cette réunion, et le travail des mandataires de la Romande a été très laborieux.

M. Perret, trésorier de l'Association, a donné un aperçu des comptes de l'année 1908. Les résultats acquis au point de vue financier sont fort réjouissants ; ils sont dus principalement au produit des annonces parues dans l'*Educateur*. Ce poste, en effet, a permis d'inscrire aux recettes une somme de fr. 2439.80, chiffre qui, croyons-nous, n'avait jamais été atteint.

Au risque de déplaire à notre excellent trésorier, dont on froisse aisément la modestie bien connue, nous ne craignons pas d'affirmer que ce brillant succès doit être attribué pour une bonne part à l'intelligente activité qu'il déploie dans l'administration qui lui est confiée.

Les comptes de l'année bouclent par un solde actif de fr. 860.25.

L'effectif de la Caisse de secours mutuels est actuellement de fr. 6452.55, et

celui du Fonds de Réserve de fr. 884.65 ; pour ce dernier, les intérêts de 1908 ne sont pas compris.

Le Fonds Lochmann et Progler est de fr. 197.45 auquel il faudrait également ajouter l'intérêt de 1908.

De vifs et sincères remerciements sont adressés séance tenante à M. Perret pour l'intelligence et le dévouement dont il a fait preuve dans l'accomplissement de sa tâche difficile.

L'appel aux collègues romands publié dans l'*Educateur* du 24 octobre 1908 concernant les sujets à traiter au Congrès de 1910 les a laissés assez indifférents. Quelques réponses seulement sont parvenues au président, et en présence de ce résultat, le Bureau s'occupe longuement de trouver d'autres questions à proposer, parallèlement à celles reçues, au Comité Central. Nous donnons ci-dessous quelques-uns des thèmes les plus intéressants signalés par nos collègues à l'attention du Bureau.

1. Protection de l'enfance par une juridiction appropriée et par la création de tribunaux spéciaux.
2. L'enseignement de la grammaire et de la rédaction à l'école primaire.
L'enfance malheureuse et abandonnée au point de vue scolaire.
4. Les jeux des enfants, leur rôle éducatif.
5. La discipline scolaire.
6. L'enseignement ménager, son organisation, son programme à la ville et à la campagne.

Dès que le Comité Central aura fixé son choix, sa décision sera immédiatement communiquée aux sociétaires par l'entremise du journal.

On prend ensuite connaissance d'une lettre du président de la Commission d'initiative instituée pour le rachat du « Neuhof » (l'ancienne propriété de Pestalozzi), invitant la Société pédagogique romande à se faire représenter par un délégué au sein du Comité qui s'occupera de cette question. M. Guex, rédacteur de l'*Educateur*, est désigné à l'unanimité pour remplir ce mandat : il fournira à ses collègues du dit Comité les explications et les renseignements nécessaires, au cas où la question d'un subside serait demandé à la Romande pour l'affecter à l'œuvre du « Neuhof ».

Sur la proposition de M. Perret, le Bureau désigne deux délégués pour s'entendre avec les mandataires de la Société pédagogique vaudoise au sujet d'un voyage d'études et d'agrément qui sera organisé à la fin de l'été 1909. Dès que ces Messieurs auront élaboré un projet, ils s'empresseront de le communiquer aux lecteurs du journal.

Différentes affaires courantes sont encore liquidées dans cette séance où la cordialité la plus affectueuse et la bonne entente n'ont pas cessé un instant de régner.

Nous ne voudrions pas terminer ce compte rendu hâtif sans remercier chaleureusement les excellents collègues genevois qui nous ont fait le plaisir de nous tenir compagnie pendant les quelques heures que nous avons passées à Genève. Nous garderons de leur amical accueil le plus charmant souvenir. V.

CHRONIQUE SCOLAIRE

IV^e cours de vacances de l'Association des Professeurs des Ecoles de commerce suisses. — Ces cours qui sont une des manifestations de l'activité de la Société des professeurs, auront lieu à l'Ecole de Commerce de Neuchâtel du 26 juillet au 14 août 1909.

Le premier cours s'est donné à Zurich, Genève a organisé le second en 1901 et Bâle le troisième en 1905. (*Voir aux annonces.*)

Service militaire des instituteurs. — A plusieurs reprises, le Comité vaudois s'est occupé de cette question toujours renaissante, et il ne la perd point de vue. Une des faces de la question est celle des frais de remplacement des instituteurs d'écoles publiques appelés au service d'instruction soit comme officiers, soit comme sous-officiers. Aux termes de l'art. 15 de la nouvelle organisation militaire, la Confédération rembourse aux cantons les trois quarts des frais de remplacement. L'autre quart devait-il, suivant les uns, être supporté par les communes ou, suivant une autre interprétation, par les instituteurs en service ? Le département militaire fédéral vient de prendre une décision qui fixe certains points en suspens. Tout d'abord, l'indemnité de remplacement, pour éviter certains abus, ne devra en aucun cas dépasser *huit francs par journée d'écolage*.

L'indemnité ne sera accordée qu'exceptionnellement, et seulement dans les cas motivés, pour le dimanche. Par écoles publiques, il faut entendre uniquement les écoles créées et entretenues par l'Etat ou les communes. Le Département militaire fédéral estime erronée l'interprétation suivant laquelle l'instituteur en service devrait supporter le quart des frais de son remplacement. Les Chambres fédérales ont abandonné aux Cantons le soin de savoir qui, du Canton ou de la Commune, paiera ce dernier quart, mais il est entendu — qu'on en prenne bonne note — que l'instituteur appelé sous les drapeaux n'aura absolument rien à rembourser. Voilà donc un point résolu, mais ce n'est pas le seul dont nous aurons à nous occuper.

H. GAILLOZ.

NEUCHÂTEL. — Le **Fonds scolaire** de Prévoyance, d'après le 76^e rapport du Comité.

Le fonds scolaire comptait au 31 décembre 1908, 681 membres se répartissant comme suit :

Situation ancienne : 68 sociétaires ;
Situation nouvelle *a* : 599 sociétaires ;
Situation nouvelle *b* : 14 sociétaires.

Les membres appartenant à la situation ancienne touchent, après 25 ans de services une pension de fr. 200, alors même qu'ils restent en fonctions ; ils paient 20 cotisations de fr. 25. En outre, après 20 ans de services, ils touchent la demi-pension. La pension est réversible sur la veuve et les orphelins.

Les membres appartenant à la situation nouvelle *a* touchent actuellement, lorsqu'ils se retirent après 30 ans de services, une pension normale de fr. 800 et une indemnité de fr. 3000 au décès. Ils paient 30 cotisations annuelles de fr. 60.

Les membres de la situation nouvelle *b* touchent une pension de fr. 400. Cette situation *b* comprend 14 cas spéciaux, réglés par un Décret du Grand Conseil.

En 1908 il y a eu cinq décès :

M. James Guinchard, à Sauges, décédé dans sa 78^e année,

M. Jean-Louis Richard à Neuchâtel, décédé dans sa 79^e année.

M^{lle} Elise Neuenschwander, institutrice secondaire à Neuchâtel, décédée dans sa 67^e année.

M. Edouard Magnin, instituteur à Buttes, décédé dans sa 64^e année, après 46 ans de services.

M^{lle} Eva Biolley, décédée dans sa 45^e année, après 27 ans de services.

A tous ces fidèles et dévoués serviteurs de l'école, nous adressons encore un hommage ému de profonde estime et de respectueux souvenir !

6 instituteurs et 21 institutrices, ayant de 1 à 22 ans de services, ont quitté l'enseignement dans le courant de l'année.

Recettes. Les cotisations annuelles ont produit la somme de fr. 30 720 ; les intérêts des capitaux fr. 35 924.91.

Notre caisse a reçu l'allocation annuelle de l'Etat de fr. 20 000 et le montant du legs de fr. 10 000, de feu M. Alfred Borel, à Neuchâtel. La renonciation généreuse de M^e Borel à son droit d'usufruit sur ce legs permet au fonds de bénéficier immédiatement des intérêts de ce beau don. Nous réitérons ici, à la famille du généreux donateur, l'expression de la gratitude des membres du Fonds scolaire de Prévoyance.

Dépenses. Le service des diverses pensions a absorbé la somme de fr. 44 929.20.

Il a été restitué une somme de fr. 9975 pour remboursement de cotisations à 27 démissionnaires. Il n'a été payé qu'une seule indemnité au décès de fr. 3000. Enfin fr. 1937.15 ont été dépensés pour payer la moitié des frais résultant du remplacement d'instituteurs et d'institutrices malades.

A partir du 1^{er} janvier 1909, le Fonds est déchargé des frais de remplacement. Notre nouvelle loi scolaire mettant à la charge des communes et de l'Etat, les frais de remplacement des instituteurs et des institutrices à partir du 8^e jour et pendant 3 mois au moins.

Il est heureux que nos ressources augmentent, lisons-nous dans le rapport, car le nombre des pensionnaires, situation nouvelle, au 31 décembre des années 1890 à 1908, s'est élevé successivement à 4, 12, 15, 15, 18, 16, 15, 17, 20, 25, 27, 29, 30, 31, 34, 30, 34, 40 et 45.

Les recettes ordinaires du Fonds ont-elles augmenté dans la même proportion que ses dépenses pour les pensions ? Les calculs établis montrent que l'augmentation des recettes ordinaires de 1899 à 1908 a été de fr. 12 604.05, l'augmentation des dépenses durant la même période de fr. 17 273.

En outre, le nombre des membres du Fonds, situation nouvelle, qui était de 502 au 31 décembre 1889, s'élève actuellement à 599, ce qui a élevé de $\frac{1}{5}$ les risques pour l'indemnité au décès.

Les résultats financiers ci-dessus indiquent suffisamment que des réformes deviendront sous peu nécessaires. Puisse le Fonds être mis en mesure de mieux répondre encore dans l'avenir aux vœux légitimes des instituteurs et des institu-

trices, pour assurer le paiement intégral d'une pension permettant la retraite à l'âge ou elle devient nécessaire.

Une commission spéciale composée de membres de la Société pédagogique et nommés par elle, a étudié les modifications qui pourraient être apportées au Fonds.

Un projet de loi appuyé par un rapport fort intéressant et très sérieusement documenté, a été soumis aux membres du corps enseignant dans des conférences officielles. Les propositions faites ayant obtenu l'approbation presque unanime des instituteurs et des institutrices, souhaitons que ce projet rencontre un accueil très favorable auprès des autorités cantonales !

H. G.

Sanatorium bernois pour les enfants, dit « Maison blanche », à Evilard. — La collecte en faveur du sanatorium faite dans toutes les écoles du canton a eu un succès magnifique.

En voici les chiffres pour les différents districts :

Aarberg	Fr.	1 110 57		Report	Fr.	25 950 95
Aarwangen	»	1 383 64	Nidau	»	924 45	
Berne	»	8 703 18	Oberhasle	»	311 80	
Bienne	»	2 008 50	Porrentruy	»	768 71	
Büren	»	646 35	Gessenay	»	208 40	
Berthoud	»	1 874 55	Schwarzenburg	»	474 40	
Courtelary	»	1 617 81	Seftigen	»	942 25	
Delémont	»	497 85	Signau	»	1 503 98	
Cerlier	»	434 40	Haut-Simmental	»	331 10	
Fraubrunnen	»	903 25	Bas-Simmental	»	556 62	
Franches-Montagnes	»	297 75	Thoune	»	1 606 46	
Frutigen	»	607 05	Trachselwald	»	1 472 45	
Interlaken	»	1 404 35	Wangen	»	898 90	
Konolfingen	»	2 283 85	Divers	»	431 95	
Laufon	»	243 85				
Laupen	»	670 50		Intérêts	Fr.	127 45
Moutier	»	1 015 20				
Neuveville	»	252 50		Total	Fr.	36 514 07

Fr. 25 950 95

Nous remercions bien sincèrement tous ces milliers de jeunes donateurs, ainsi que tous ceux qui ont contribué à la réussite de la bonne œuvre.

Les comptes vérifiés par le Comité central de la Société des instituteurs bernois seront entièrement publiés dans le Bulletin de cette société et pourront être examinés auprès du caissier central, M. Paul Stalder, instituteur, à Berne (Beundenfeldstrasse, 50).

Les comptes seront également soumis à la vérification de la Direction de l'Instruction publique.

Au nom de la Société des instituteurs bernois :

LE COMITÉ CENTRAL.

BIBLIOGRAPHIE

Manuel de composition française, à l'usage du maître du degré intermédiaire des écoles primaires de la Suisse romande, par *Gustave Chaudet*, Lausanne, librairie F. Rouge et C^{ie}.

Ce petit manuel renferme une centaine de modèles de composition dont beaucoup sont en corrélation directe avec le Plan d'études des écoles primaires du Canton de Vaud. Les sujets sont variés et généralement bien choisis ; quelques-uns cependant : *Agonie de l'hiver. Qu'est-ce que l'histoire ? Que pourrait-on faire, aujourd'hui, sans les chemins de fer ?* nous paraissent bien au-dessus de la portée d'élèves de 9 à 10 ans (1^{re} année du degré intermédiaire).

L'introduction et le type de leçon qui ouvrent cet ouvrage contiennent plusieurs conseils utiles, mais parfois trop exclusifs : exiger, par exemple, que tous les élèves, dans tous les travaux de composition, pendant toute une année scolaire, écrivent exactement dix phrases, pas une de plus, pas une de moins, est un principe trop absolu qui conduira infailliblement aux rédactions empesées, toutes sorties du même moule, contre lesquelles l'auteur s'élève cependant avec raison. Lui-même d'ailleurs n'a pu s'astreindre à l'observation rigoureuse de cette loi qui devait être sans exception (voir composition n^o 27, par exemple).

D'autre part, s'il ne faut pas craindre de laisser employer à nos élèves certaines expressions typiques du langage courant, nous devons nous garder de les encourager dans cette voie. Il sera toujours préférable d'éviter les locutions vaudaises, surtout dans des leçons-modèles. Ainsi le mot *lique* qui revient si souvent ne serait-il pas avantageusement remplacé par *piste* ou *glissade* ?

Ces petites critiques à part, l'ouvrage que nous annonçons pourra certainement rendre de grands services à tous ceux qui ont à s'occuper de l'enseignement de la composition, une des branches les plus ingrates de nos programmes.

J. MAGNIN.

— M. Otto Egle, maître secondaire, à Gossau, canton de St-Gall, a récemment publié un *Cahier d'exercices pour remplir les formulaires du service de la poste et des chemins de fer*.

L'auteur fait agir un cultivateur appelé par diverses circonstances à user des services de la poste et des chemins de fer pour télégrammes, avis, expéditions, paiements, recouvrements, etc. Ce cultivateur utilise successivement tous les moyens mis à la disposition du public pour sa correspondance ou ses affaires ; et ce sont les divers formulaires nécessaires à ces opérations que M. Egle a réunis en une collection de types en tout semblables aux documents authentiques, pour apprendre à chacun à les remplir correctement.

M. Egle met en vente deux collections, l'une servant de guide du maître, portée en rouge le texte à écrire est vendue 1 fr. ; l'autre, à compléter par les élèves, au prix de 50 centimes.

Ces deux collections peuvent rendre de bons services et devenir un excellent complément de leçons de comptabilité.

A. G.

Reçu : XIII^{me} Rapport de la Commission de l'Ecole ménagère de la Chaux-de-Fonds (budget : 8000 fr.).

PARTIE PRATIQUE

LECTURE

Un grand travailleur.

(Chacun connaît le plus beau et le plus savant dictionnaire de langue française qui ait paru, celui de *E. Littré*. Cette œuvre qu'il commença sur le tard — Littré avait quarante ans quand il fit ses premières recherches en vue d'un *Nouveau dictionnaire étymologique de la langue française*, mais il ne commença à faire gémir les presses qu'en 1859, c'est-à-dire dix-huit ans après — fut achevée en 1872. Elle avait coûté trente ans de travail, et l'impression dura exactement treize ans et deux mois. La composition ne fut interrompue que pendant la guerre, du 1^{er} août 1870 au 21 février 1871, et pendant la Commune, du 19 avril au 14 juin 1871.

La copie (sans le supplément paru en 1877) comptait 415,636 feuillets. Si le Dictionnaire était composé sur une seule colonne — au lieu de trois — cette colonne aurait 37525,28 mètres.

Dans une intéressante et touchante causerie, intitulée: *Comment j'ai fait un dictionnaire*, le vieillard octogénaire, s'adressant à des jeunes gens, raconte avec une parfaite modestie et une extrême bonne grâce, ce chapitre de sa vie qui nous révèle comment il est venu à bout de cette œuvre immense. Le secret, dit-il, est bien simple: c'est de ne pas perdre une minute. Il faut posséder l'art de répartir son temps. Les deux ou trois pages que nous extrayons de cette brochure¹ peuvent édifier encore la génération actuelle.)

Le règlement de mon temps comprenait les vingt-quatre heures de la journée, dont il était essentiel que le moins possible fût donné aux exigences courantes de l'existence. Je m'étais arrangé, en sacrifiant toute sorte de superflu, à avoir le luxe d'une habitation de campagne et d'une habitation de ville. L'habitation de campagne était à Ménil-le-Roi (Seine et Oise), petite et vieille maison, jardin d'un tiers d'hectare, bien planté, productif en fruits et légumes. Là, dans une quasi solitude (car mon village est à l'écart du courant des Parisiens qui s'échappent les dimanches de la grande ville), il était aisé de disposer des heures. Je me levais à huit heures du matin; c'est bien tard, dira-t-on, pour un homme si pressé. Attendez. Pendant qu'on faisait ma chambre à coucher, qui était en même temps mon cabinet de travail (vieille et petite maison, ai-je dit), je descendais au rez-de-chaussée, emportant quelque travail; c'est ainsi que, entre autres, je fis la préface de mon dictionnaire. Le chancelier d'Aguesseau m'avait appris à ne pas dédaigner des moments qui paraissent sans emploi, lui que sa femme inexacte faisait toujours attendre pour le dîner, et qui, lui présentant un livre, lui dit: « Voilà l'œuvre des avant-dîners. » A neuf heures je remontais et corrigeais les épreuves venues dans l'intervalle jusqu'au déjeuner. A une heure je reprenais place à mon bureau, et là, jusqu'à trois heures de l'après-midi, je me mettais en règle avec le *Journal des savants*, qui m'avait élu en 1855, et à qui j'avais à cœur d'apporter régulièrement ma contribution. De trois heures à

¹ Comment j'ai fait mon Dictionnaire de langue française, chez Delagrave, Paris.

six heures je prenais le dictionnaire. A six heures, je descendais pour le diner, toujours prêt ; car ma femme ne faisait pas comme M^{me} d'Aguesseau. Une heure y suffisait environ. On recommande en précepte hygiénique de ne pas se mettre à l'ouvrage de cabinet immédiatement après le repas. J'ai constamment enfreint ce précepte, après expérience faite que je ne souffrais pas de l'infraction : c'était autant de gagné, autant d'arraché aux nécessités corporelles. Remonté vers sept heures du soir, je reprenais le dictionnaire et ne le lâchais plus. Un premier relais me menait à minuit, où l'on me quittait.¹ Le second me conduisait à trois heures du matin. D'ordinaire ma tâche quotidienne était finie. Si elle ne l'était pas, je prolongeais la veille, et plus d'une fois, durant les longs jours, j'ai éteint ma lampe et continué à la lueur de l'aube qui se levait.

Mais ne transformons pas l'exception en règle. Le plus souvent trois heures était le terme où je quittais plume et papier et remettais tout en ordre, non pas pour le lendemain, car le lendemain était déjà venu, mais pour la tâche suivante. Mon lit était là qui touchait presque à mon bureau, et en peu d'instants j'étais couché. L'habitude et la régularité (remarque physiologique qui n'est pas sans intérêt) avaient éteint toute excitation de travail. Je m'endormais aussi facilement qu'aurait pu faire un homme de loisir ; et c'est ainsi que je me levais à huit heures, heure de plusieurs paresseux. Ces veilles nocturnes n'étaient pas sans quelque dédommagement. Un rossignol avait établi sa demeure en une petite allée de tilleuls qui coupe transversalement mon jardin, et il emplissait le silence de la nuit et de la campagne de sa voix limpide et éclatante. Oh ! Virgile, comment as-tu pu, toi, l'homme des *Géorgiques*, faire un chant de deuil, *miserabile carmen*, de ces sons si glorieux ?

A la ville, le temps était moins réglé. La journée avait des allants et venants et des dérangements imprévus. Mais le soir, je redevenais mon maître complètement ; ma nuit m'appartenait, et je l'employais exactement comme à Ménil-le-Roi ; nuits d'hiver où manquaient et mon rossignol familier, et la vue de la campagne, et l'horizon étendu, mais qui avaient leur silence même dans Paris, alors que vers deux ou trois heures tout s'y taisait, et qui se passaient l'une après l'autre dans le recueillement du travail.

Mon ami, M. Barthélemy Saint-Hilaire, dont les habitudes laborieuses ne sont pas moindres que les miennes, les a toutes différentes. Hiver comme été, il se lève de grand matin et se couche de bonne heure. Aussi ai-je dit souvent en plaisantant que si nous habitions la même maison, nous nous rencontrerions sur l'escalier, lui se levant et allant à sa besogne, moi me couchant et quittant la mienne. Plus heureux que moi, il jouit d'une verte et robuste vieillesse, qui n'a rien changé à ses heures d'activité et qui lui permettra de mener à bonne fin sa grande traduction d'Aristote. A la vérité, il est mon cadet de quatre ans et demi ; et il y a quatre ans et demi j'étais encore assez vaillant, quoique moins que lui.²

¹ Littré avait pour collaboratrices sa femme et sa fille ; celle-ci était particulièrement chargée de retrouver les citations perdues ou informes.

² M. Barthélemy Saint-Hilaire est mort le 24 novembre 1896 âgé de quatre-vingt-onze ans, et ayant travaillé jusqu'à son dernier jour. La traduction d'Aristote dont il est parlé plus haut, était terminée depuis quatre ans (Note de l'éditeur.)

J'espère que cet intervalle de temps ne lui apportera aucun dommage, et qu'il restera un des privilégiés de la vieillesse.

Depuis 1860 jusqu'au terme de l'impression, c'est-à-dire pendant douze ans, je n'ai jamais manqué à la discipline que je m'étais imposée. Je ne dirai pas que des impatiences de finir ne me prissent en certains moments de lassitude physique ou mentale. Mais, chose assez singulière, ce ne fut pas quand la masse de travail, entamée de peu, semblait décourageante par son énormité; ce fut quand elle diminuait sensiblement et que j'approchais de la terminaison. Alors je m'irritais contre la lenteur des étapes qui me restaient à parcourir; je comptais et je recomptais ce que j'avais encore de pages à rédiger et d'heures à y mettre. Puis, me gourmandant de ma faiblesse, je revenais au cours régulier de mes journées et de mes nuits, qui ne m'avaient pas conduit si loin pour me laisser défailir à la dernière portion du chemin et à la vue même du but. Défaillir quelque peu a sa compensation: c'est l'exhortation de soi-même à soi-même. Rien de tel pour s'entretenir dans les bonnes pensées et les fermes propos, que de se faire de temps en temps un sermon en règle qui touche au vif des choses et au vif du caractère. Alors aucun prédicateur ne nous vaut pour nous fermer la bouche et nous ouvrir les yeux.

DICTÉES

Solidarité.

Tu déjeunes, enfant. Pour que le pain que tu manges t'arrive tous les matins, il faut que les terres aient été *défrichées, closes, labourées,ensemencées*; il faut que les récoltes aient été *préservées* avec soin du pillage, il faut que le froment ait été *récolté, broyé, pétri et préparé*; il faut que le fer, l'acier, le bois, la pierre aient été *convertis* par le travail en instruments de travail; que certains hommes se soient *emparés* de la force des animaux, d'autres, du poids d'une chute d'eau: toutes choses dont chacune, *prise* isolément, suppose une masse incalculable de travail *mise* en jeu.

H.-H.

BASTIAT.

La patrie.

Tu n'as peut-être jamais *pensé* à ce qu'est la patrie? C'est tout ce qui t'entoure, tout ce qui t'a *élevé et nourri*, tout ce que tu as *aimé*. Cette campagne que tu vois, ces maisons, ces jeunes filles qui passent là en riant, c'est la patrie! Les lois qui te protègent, le pain que paye ton travail, les paroles que tu échanges, la joie et la tristesse qui te viennent des hommes et des choses parmi lesquels tu vis, c'est la patrie! La petite chambre où tu as *vu* autrefois ta mère, les souvenirs qu'elle t'a *laissés*, la terre où elle repose, c'est la patrie! Tu le vois, tu la respirez partout.

H.-H.

EMILE SOUVESTRE.

Intérieur de famille.

En face de la cheminée, le coude *appuyé* sur la table, un homme *assis* tient un livre à la main. Sa taille est *élevée*, ses membres robustes. C'est mon père. Il lit

à haute voix. Ma mère, la tête un peu *penchée*, écoute en *rév*ant. Moi, le visage *tourné* vers mon père et le bras *appuyé* sur un de ses genoux, je bois chaque parole. Quel est ce livre dont la lecture, *entendue* ainsi à l'entrée de la vie, m'a *appris* ce que c'est qu'un livre ? La « Jérusalem *délivrée* ».

H.-H.

LAMARTINE.

Le bœuf et le petit garçon.

Comme la diligence descendait une côte au galop, un pauvre bœuf *effrayé* s'est *jeté* dans une broussaille. Un petit garçon qui le conduisait, lui a *pris* la tête, et la lui a *cachée* dans sa poitrine en le flattant doucement de la main. Le bœuf tremblait de tous ses membres, enfonçait avec confiance sa grosse tête, *ornée* de cornes énormes, entre les petits bras de l'enfant, en *jetant* de côté un coup d'œil *effaré* sur la diligence *emportée* par six mules avec un horrible bruit de grelots et de chaînes. L'enfant a *souri* et lui a *parlé* tout bas.

H.-H.

V. HUGO.

Le navire.

Là-bas, sur le rivage, est le vaste chantier où d'habiles constructeurs ont *bâti* la maison *flottante*. Du chêne le plus dur des forêts, ils ont *formé* les côtes énormes, comme les ossements d'un immense squelette, *soutenant* la courbe arrondie de ses flancs. Puis, sur la rude charpente, ils ont *fixé* les planches plus légères qui dessinent la courbure gracieuse du vaisseau. A l'arrière, est le solide gouvernail *soutenu* par de gros gonds de fer.

Tout est prêt, le navire est *lancé* : il a *glissé* doucement sur les chantiers *inclinés* du rivage de la mer. Bon voyage ! maison *flottante*, protège bien tes habitants.

H. H.

(Certificat d'études primaires. — Manche.)

L'exil.

Tous ceux qui ont *pu* partir sont *partis* et, dans tout le village, il ne reste pas dix familles alsaciennes. Les autres se sont *dispersés* aux quatre vents du ciel. Mais partout où un Alsacien a *planté* sa tente, il a *emporté* au fond de son cœur le souvenir de son cher village. Dans les forêts vierges de l'Amérique, dans les défrichements de l'Algérie, dans les rues de Paris, sitôt que son âme se replie sur elle-même et s'abandonne à la rêverie, il revoit la vieille église où ses enfants ont été *baptisés*, le cimetière où reposent tous ceux qu'il a *perdus*, la place irrégulière où les marchands forains dressent leur petite tente de toile.

H. H.

J. GIRARDIN.

Le chant.

Que fait le laboureur matinal en *traçant* ses pénibles sillons, le diligent moissonneur au milieu des plaines *brûlantes*, l'industriel vigneron sur les coteaux qu'il cultive ? Que fait le berger toujours *errant* avec son troupeau ? Que fait le forgeron laborieux parmi les flammes dont il est environné ? Que fait sur le rivage le pêcheur impatient ? Que fait dans sa prison *flottante* le rameur captif, le forçat infortuné ? Que font tant d'autres mortels voués à la solitude et au malheur ? Ils chantent et, par le chant, ils écartent le chagrin ; ils abrègent les heures trop longues.

H. H.

GRESSET.

Les bois en automne.

Je ne sais rien de plus touchant que la vue des bois *coupés* en automne. Les grands arbres *abattus*, à demi *cachés* par les herbes, jonchent le sol ; les branches *brisées* et leurs feuilles *froissées* penchent vers la terre.

La sève rouge saigne sur leurs blessures. Ils gisent épars, et, parmi les buissons *dépouillés*, on aperçoit les troncs *abattus* qui montrent la large plaie de la hache. Les bois deviennent alors silencieux et mornes.

H. H.

D'après TAINÉ.

Paris assiégé.

Dès le milieu d'octobre, on avait *rationné* la viande. En décembre, il ne restait pas une bête des grands troupeaux *lâchés* au bois de Boulogne et l'on s'était *mis* à abattre les chevaux. Quand les farines s'étaient *épuisées*, il avait *fallu* construire des moulins dans les parcs. Et Paris, sans gaz, *éclairé* par de rares lampes à pétrole, Paris *grelottant* sous son manteau de glace, Paris à qui on rationnait son pain noir et sa viande de cheval, espérait quand même.

H. H.

ZOLA.

Lettre de Henri IV à Sully.

Je suis fort proche des ennemis et n'ai quasi pas un cheval sur lequel je puisse combattre, ni un harnais complet que je puisse endosser, mes chemises sont toutes *déchirées*, mes pourpoints *troués* au coude ; ma marmite est souvent *renversée*, et, depuis deux jours, je dine et soupe chez les uns et chez les autres, mes pourvoyeurs *disant* n'avoir plus moyen de rien fournir pour ma table, parce qu'ils n'ont pas *reçu* d'argent depuis plus de six mois.

H. H.

HENRI IV.

NOTE. — Toutes les dictées marquées H. H. ont été tirées du cours intermédiaire de la grammaire Hanriot et Huleux, au chapitre du *participe*. Dans Brunot et Bony, au même chapitre, à part les exercices, je ne vois guère que deux ou trois textes qui puissent servir de dictées. Dans le troisième cours, H. H., même abondance.

EUG. MONOD.

RÉCITATION.

Degré supérieur.

Pâques va revenir¹.

Pâques va revenir, joyeux sonneur de cloches,
Sonner l'avril à notre clocher montagnard.
Là-bas, le renouveau déjà fleurit, tout proche,
Si loin pourtant, encor si loin de nos regards.

Là-bas, la plaine brune a des fleurs sous ses haies,
Toutes les fleurs, tous les parfums des jeunes mois.
Les petits citadins s'en vont en troupes gaies
Cueillir la primevère à la marge des bois.

¹ Composé à la montagne.

Ici, de sa toison d'hiver toujours couverte,
La terre dort. A peine en la verte forêt,
En la forêt profonde éternellement verte,
Un rond de mousse au pied des sapins apparaît.

Et le long du chemin qui conduit au village,
Je ne sais qu'une place où la neige a fondu.
Là, parmi l'herbe jaune et flasque, un tussilage
Le premier à l'appel d'avril a répondu.

Pauvre fleur sans parfum qui crois au bord des routes,
Tu n'as ni la beauté, ni la grâce, et pourtant
Je te salue, ô toi dédaignée entre toutes,
Toi l'humble, car toi seule encore es le printemps !

(Communiqué par M. Métral.)

H. WARNERY.

Vengeance de Mars.

Poésie facile, mais un peu longue, les strophes 4 et 5 peuvent se supprimer.

Courant la montagne et la plaine,
Sifflant ici, chantonnant là,
S'en va depuis une semaine
Mars en frais habits de gala.
Dans sa grande manche à surprise
Il cache plus d'un muguet blanc:
C'est un sournois, quoi qu'on en dise,
Mais aussi compagnon charmant.
Il dit : « Eh ! bonjour hirondelle,
Vous revenez de l'Orient ;
Allons donnez-moi des nouvelles,
Ajoute-t-il en souriant.
Deux de nos compagnes d'enfance
Te présentent leurs gais saluts ;
Là-bas, des choses d'importance
Les retiennent un mois, au plus.
Le temps nous fut vraiment propice
Depuis notre montée à bord ;
Nous arrivons tout droit de Nice ;
Dieu merci, nous sommes au port.
Dans l'Orient plein de lumière
L'hiver n'a pas de dure loi,
Et, ne t'en blesse pas, compère,
Janvier même est plus doux que toi.

Communiqué par M. MÉTRAL.

Voyons, ne fais pas la grimace,
Il faut bien peu pour t'irriter...
Aïe, ô Ciel ! ton souffle nous glace,
Je ne puis te féliciter —
Tournant le dos sans révérence,
Il repart d'un air plein d'ennuis,
L'on se moque de moi, je pense...
Je vais leur montrer qui je suis.
Et, gagnant une grande roche,
Il prend le gel sous son manteau,
Met de la neige dans sa poche
Et des glaçons à son chapeau.
Puis soufflant d'un air de furie,
Lançant des perles de grésil,
Il rit, en disant : « Je parie
Que l'on va me trouver gentil ! »
Quand il vit, couchés sur la terre,
Les arbres tordus par le gel,
Il sentit tomber sa colère.
Et fut pris d'un regret réel.
Car les petites hirondelles
Gisaient tremblantes près de là.
— De toi, surtout, Mars, disaient-elles,
Nous n'aurions jamais cru cela !

ROBIN DES BOIS.

CAPCUL ORAL (suite).

Degré intermédiaire.

1. Un garçon a 96 billes. Combien en aura-il lorsqu'il aura gagné :

- | | | | |
|-------------|-------|----------------|-------|
| a) 9 billes | (105) | c) 32 billes | (128) |
| b) 20 » | (116) | d) 55 billes ? | (151) |

2. En pêchant dans un étang, on a pris :

- | | |
|------------------------------|-------|
| a) 196 carpes et 9 truites | (205) |
| b) 230 perches et 85 goujons | (315) |
| c) 16 barbeaux et 92 carpes | (118) |
| d) 182 perches et 79 tanches | (261) |

Combien en tout ?

3. Dans une chasse, on a tué :

- | | |
|-------------------------------|-------|
| a) 98 lièvres et 8 renards | (106) |
| b) 85 » » 30 chevreuils | (115) |
| c) 182 » » 27 cerfs | (209) |
| d) 225 perdrix et 96 bécasses | (321) |

Combien au total ?

4. Dans un verger, on compte :

- | | |
|---------------------------------|-------|
| a) 98 poiriers et 3 noyers | (101) |
| b) 70 cerisiers et 89 pommiers | (159) |
| c) 154 pommiers et 56 cerisiers | (210) |
| d) 287 pommiers et 39 poiriers | (326) |

Combien en tout ?

5. a) L'écureuil commun mesure 15 cm., sa queue mesure 20 cm. (35 cm.)
b) » d'Asie » 60 cm., » » 55 cm. (1m.15)
c) Le renard commun » 90 cm., » » 40 cm. (1m.30)
d) » argenté » 75 cm., » » 40 cm. (1m.15)

Quelle est la longueur de l'animal ?

6. Un livre broché coûte :

- | | |
|--|------------|
| a) 0 fr. 85, le cartonnage coûte 20 c. | (1 fr. 05) |
| b) 1 fr. 70, » » 55 c. | (2 fr. 25) |
| c) 3 fr. 85, » » 75 c. | (4 fr. 60) |
| d) 5 fr. 70, » » 95 c. | (6 fr. 65) |

Quel est le prix de l'ouvrage cartonné ?

7. L'été dernier, une pauvre famille a vendu :

- | | |
|--|---------------|
| a) 2 hl. 95 l. de myrtilles et 9 l. de fraises | (3 hl. 04 l.) |
| b) 1 hl. 40 l. de fraises et 65 l. de framboises | (2 hl. 05 l.) |
| c) 4 hl. 84 l. de mûres et 36 l. de framboises | (5 hl. 20 l.) |
| d) 2 hl. 49 l. de fraises et 92 l. de myrtilles | (3 hl. 41 l.) |

Combien au total ?

8. Un meunier a vendu un jour :

- | | |
|---|---------------|
| a) 3 q. 96 kg. de farine, le lendemain, 8 kg. de plus | (4 q. 04 kg.) |
| b) 4 q. 18 kg. » » 90 kg. » | (5 q. 08 kg.) |
| c) 6 q. 78 kg. » » 81 kg. » | (7 q. 59 kg.) |
| d) 8 q. 67 kg. » » 76 kg. » | (9 q. 43 kg.) |

Combien en tout ?

$$\begin{array}{r}
 1. \frac{1}{2} \times \frac{1}{5} \\
 + \frac{1}{2} \\
 : 2 \\
 \times 9 \left(2 \frac{1}{10}\right) \\
 \times 5 \\
 : 3 \\
 - 2 \\
 \times 8 \\
 \hline
 (20)
 \end{array}$$

$$\begin{array}{r}
 2. \frac{5}{6} + \frac{5}{6} \\
 \times 6 \\
 : \frac{1}{3} \\
 : \frac{1}{2} (60) \\
 \times 1 \frac{1}{4} \\
 : 10 \\
 - 6 \frac{1}{4} \\
 \times 8 \\
 \hline
 (10)
 \end{array}$$

$$\begin{array}{r}
 3. 1 \frac{1}{2} - \frac{3}{4} \\
 \times 5 \\
 + 4 \frac{1}{5} \\
 - \frac{3}{5} \left(7 \frac{1}{2}\right) \\
 \times 4 \\
 : \frac{2}{3} \\
 : 6 \\
 \times 8 \\
 \hline
 (60)
 \end{array}$$

$$\begin{array}{r}
 4. 3 - \frac{2}{10} \\
 : \frac{3}{10} \\
 : 2 \\
 + 2 \frac{1}{5} \left(5 \frac{7}{10}\right) \\
 : 3 \\
 \times 5 \\
 + 8 \frac{1}{2} \\
 \times \frac{2}{3} \\
 \hline
 (12)
 \end{array}$$

$$\begin{array}{r}
 5. \frac{1}{5} \times 12 \\
 - \frac{3}{4} \\
 \times 3 \\
 : 2 \left(1 \frac{1}{5}\right) \\
 \times 8 \\
 : 10 \\
 \times 5 \\
 : 2 \\
 \hline
 \left(2 \frac{1}{4}\right)
 \end{array}$$

$$\begin{array}{r}
 6. \frac{4}{5} \times \frac{1}{2} \\
 + \frac{7}{10} \\
 : \frac{4}{5} \\
 \times 8 (10) \\
 - 1 \frac{1}{2} \\
 - 2 \frac{1}{4} \\
 \times 2 \\
 \times 4 \\
 \hline
 (50)
 \end{array}$$

$$\begin{array}{r}
 7. 3 \frac{3}{4} : 5 \\
 - \frac{5}{6} \\
 \times 4 \\
 \times 18 (9) \\
 : 6 \\
 \times 5 \\
 + 3 \\
 : 1 \frac{1}{2} \\
 \hline
 (7)
 \end{array}$$

$$\begin{array}{r}
 8. 1 \frac{1}{2} + 1 \frac{1}{2} \\
 + \frac{1}{2} \\
 \times 4 \\
 : 5 \left(2 \frac{4}{5}\right) \\
 \times 10 \\
 : 7 \\
 - \frac{1}{2} \\
 \times 3 \\
 \hline
 \left(10 \frac{1}{2}\right)
 \end{array}$$

$$\begin{array}{r}
 9. \frac{1}{2} + \frac{1}{6} \\
 \times 18 \\
 - \frac{1}{4} \\
 : 2 \left(5 \frac{1}{6}\right) \\
 + \frac{1}{2} \\
 + 3 \frac{5}{6} \\
 : 4 \\
 \times \\
 \hline
 \left(6 \frac{1}{4}\right)
 \end{array}$$

$$\begin{array}{r}
 10. \frac{5}{6} : 2 \\
 + \frac{1}{2} \\
 - \frac{3}{10} \\
 \times 25 \left(12 \frac{1}{2}\right) \\
 \times 8 \\
 : 6 \\
 \times 2 \\
 : 5 \\
 \hline
 \left(6 \frac{2}{3}\right)
 \end{array}$$

$$\begin{array}{r}
 11. \frac{5}{6} - \frac{1}{2} \\
 : \frac{1}{3} \\
 \times \frac{1}{2} \\
 \times 50 (25) \\
 : 8 \\
 : \frac{5}{5} \\
 \times 3 \frac{1}{2} \\
 \times 4 \\
 \hline
 (70)
 \end{array}$$

$$\begin{array}{r}
 12. \frac{2}{3} \times \frac{3}{4} \\
 \times \frac{4}{5} \\
 : 4 \\
 + \frac{3}{5} \left(\frac{7}{10}\right) \\
 \times 9 \\
 - 4 \frac{1}{5} \\
 : 7 \\
 - \frac{3}{10} \\
 \hline
 (0)
 \end{array}$$

J. S. et E. B.

PENSÉES

La seule vengeance permise est celle qui consiste à vouloir du bien à celui qui vous a fait du mal.

Celui-là seul est généreux qui se prive pour donner.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Ecoles supérieures de Commerce, d'administration et de Chemins de fer.

Un poste de maître de français est au concours.

Obligations : 25 heures de leçons par semaine.

Traitement : fr. 5000, par an ; en plus les augmentations légales.

Le titulaire pourra être chargé de quelques heures supplémentaires de français ou d'une autre branche.

Renseignements à la Direction.

Adresser les inscriptions au Département de l'Instruction publique et des Cultes, 2^{me} service, avant le 2 avril prochain, à 6 heures du soir.

Professeur de comptabilité

demandé par école de Commerce de la Suisse romande (Externat). Ecrire s. v. p. sous chiffre O. P. 103 à Orell Füssli Publicité Berne. O. H. 103

VÊTEMENTS & DRAPERIE

Anglaise, Française
et Suisse.

Coupe élégante et soignée. • Ateliers de tailleurs
dans la maison. • 2 coupeurs expérimentés.

Exiger
des morceaux
p^r réparations.

MAISON ..

• MODÈLE

Maier
& Chapuis

LAUSANNE
22, RUE DU PONT

Envois à choix
immédiats.

Collections
échantillons
à disposition.



TOUJOURS

10⁰/₀

d'escompte

au lieu du 3 %
habituel à 30 jours,
aux membres de la

S. P. V.

EDITION ATAR GENÈVE,

VIENNENT DE PARAÎTRE :

Solutionnaire de Géométrie, par André Corbaz. III^e édition. Fr. — 50
Calcul Mental, du même auteur, contenant plus de 5000 questions et problèmes répartis sur les six années de l'école primaire. Fr. 1.75



La plus grande maison suisse d'expédition de

Café

fraîchement torréfié et vert.
Thé, Cacao, Chocolat, Biscuits, etc.
Colis postaux de 2 $\frac{1}{2}$, 5, 10 etc. kilos bruts
Rabais de 5% en timbres-escompte. Envois franco à partir de 10 frs.
Prix-courants gratuits et franco.
„MERCURE“, maison spéciale pour cafés et thés
Chocolats Suisses et Denrées Coloniales.
Bureau central à BERNE, Schanzenstrasse, 6.
Plus de 80 succursales en Suisse.

(H 1001 Y)

Deux places de

Maitre de français

(brev. prim. ou lic.), sont à repourvoir dans Institution de Jeunes Gens. Connais. de l'Allem. désirée. Pratique de l'enseignement exigée. Adres. offres avec certif. et photo. Case postale 112, Neuchâtel.

PENSION

On demande pour après Pâques pour jeune homme de 14 ans une bonne pension chez instituteur sérieux primaire ou supérieur primaire du canton pour finir son instruction et éducation.

S'adresser au Bureau de l'*Educateur*.

Librairie F. ROUGE & C^{IE}, Lausanne

Vient de paraître :

Manuel de composition française, à l'usage des maitres du degré intermédiaire des écoles primaires de la Suisse romande, par Gustave CHAUDET, instituteur. 1 vol. in-18, cartonné. 1 25

Cours d'algèbre élémentaire, à l'usage des élèves de l'enseignement secondaire et des écoles primaires supérieures de la Suisse française, par Edm. MARREL, professeur au Collège scientifique à Lausanne. 4 vol. p. in-8 cart. 4 —

Flore de la Suisse, Première partie.

Flore d'excursion, de SCHINZ et KELLER. Edition française revue par les Professeurs Dr E. WILCZEK et H. SCHINZ. 1 vol. in-18, avec figures, relié toile 10 —

EPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

ystèmes
evetés.

MOBILIER SCOLAIRE HYGIÉNIQUE

Modèles
déposés.

Ancienne Maison

A. MAUCHAIN

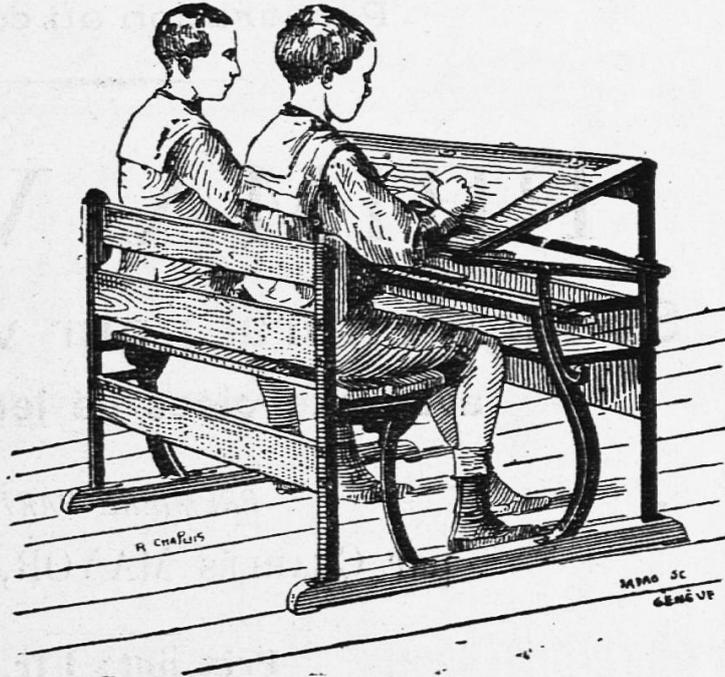
ales **RAPPA** successeur
GENÈVE

Médailles d'or :

Paris 1885 Havre 1893
Paris 1889 Genève 1896
Paris 1900

Les plus hautes récompenses
accordées au mobilier scolaire.

Attestations et prospectus
à disposition.



Pupitre avec banc Pour Ecoles Primaires

Modèle n° 20
donnant toutes les hauteurs
et inclinaisons nécessaires
à l'étude.

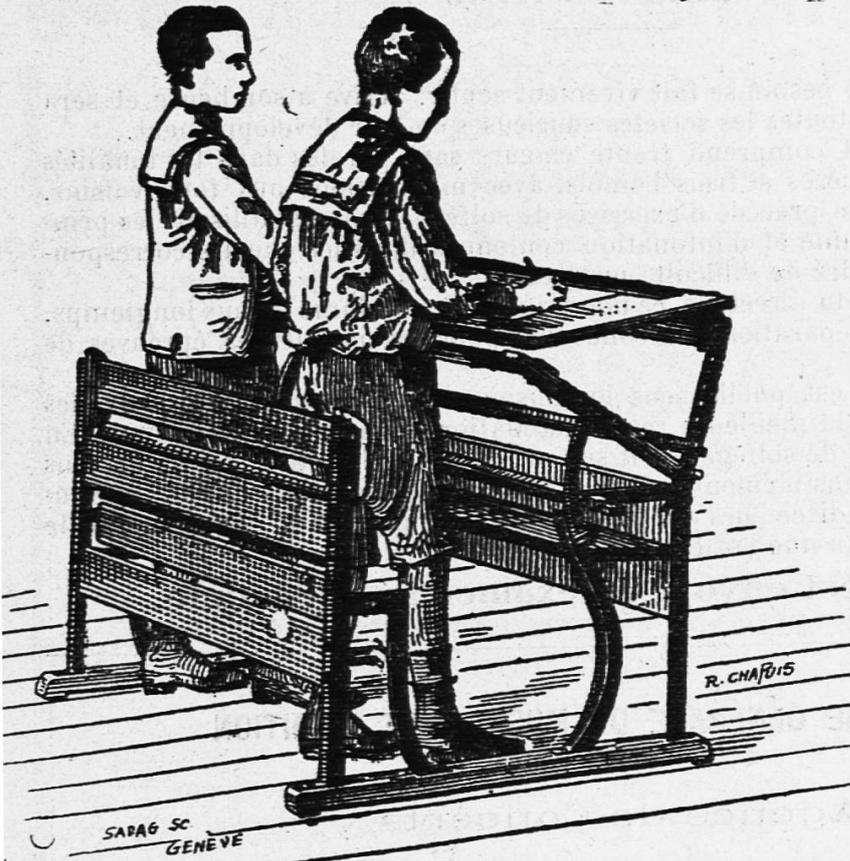
Prix : fr. 35.—.

PUPITRE AVEC BANC ou chaises.

Modèle n° 15 a
Travail assis et debout
et s'adaptant à toutes les tailles.
Prix : Fr. 42.50.

RECOMMANDE
par le Département
de l'Instruction publique
du Canton de Vaud.

TABLEAUX-ARDOISES
fixes et mobiles,
évitant les reflets.
SOLIDITÉ GARANTIE



PORTE CARTE GÉOGRAPHIQUE MOBILE
et permettant l'exposition horizontale rationnelle

Les pupitres « MAUCHAIN » peuvent être fabriqués dans toute localité
S'entendre avec la maison.

Localités vaudoises où notre matériel scolaire est en usage : Lau-
anne, dans plusieurs établissements officiels d'instruction ; Mon-
eux, Vevey, Yverdon, Moudon, Payerne, Grandcour, Orbe, Chavan-
es, Vallorbe, Morges, Coppet, Corsier, Sottens, St-Georges, Pully,
ex, Rivaz, Ste-Croix, Veytaux, St-Légier, Corseaux, Châtelard, Gran-
s, la Tour de Peilz, Rances, La Praz, Champvent, Lavey, Moreles,
gle, Chexbres, Combremont, Echallens, etc.

CONSTRUCTION SIMPLE — MANIÈRE FACILE

RÉPERTOIRE CHORAL

Préparation au concours

PRIMA VISTA

Solfège choral pour voix d'hommes,
avec exercices de lecture à vue

PREMIÈRE PARTIE

par CHARLES MAYOR, professeur

Prix net: 1 fr. 35

Cet ouvrage, dont le besoin se fait vivement sentir, arrive à son heure et sera hautement apprécié par toutes les sociétés soucieuses de leur développement.

Le *PRIMA VISTA* comprend trente chœurs sans paroles dans les tonalités majeures jusqu'à trois dièzes et trois bémols, avec modulations aux tons voisins. Chacun de ces chœurs est précédé d'exercices de solfège, lesquels utilisent les principales difficultés de rythme et d'intonation contenues dans les chœurs correspondants, écrits dans un ordre de difficulté progressif.

Auxiliaire précieux du directeur, ce nouveau solfège réclamé depuis longtemps, constitue la meilleure préparation aux concours, pour les périlleuses épreuves de lecture à vue.

Le *PRIMA VISTA* est publié sous les auspices de la Société cantonale des chanteurs vaudois. C'est la meilleure recommandation qu'on puisse en donner. En outre ce nouveau recueil de solfège, écrit sur un plan spécial, tout en étant plus complet, est d'un prix sensiblement inférieur à tous les ouvrages similaires. Soumis à des professeurs et directeurs qui font autorité en matière de chant choral, le *PRIMA VISTA* a obtenu une entière approbation.

Ce solfège est envoyé à l'examen sur demande.

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE MUSIQUE ET D'ÉDITION

Agence de Concerts

FOETISCH FRÈRES (S.A.)

LAUSANNE, 35, RUE DE BOURG.

TRÈS GRAND CHOIX DE **MUSIQUE CHORALE**

Chœurs d'enfants. — Chœurs de femmes. — Chœurs d'hommes. — Chœurs mixtes.

MUSIQUE PROFANE ET RELIGIEUSE Pour toutes circonstances.

Catalogue gratis et franco sur demande.

Lausanne. — Imprimeries Réunies.